



La France octroie, dans le cadre du Programme de Bourses Eiffel, des bourses d'étude aux cycles Master et Doctorat dans de nombreuses Universités françaises, au titre de l'année universitaire 2022-2023

Durée de la bourse

- 12 mois maximum, pour une inscription en M2
- 24 mois maximum, pour une inscription en M1
- 36 mois maximum, pour la préparation d'un diplôme d'ingénieur
- 12 mois, pour une inscription en Doctorat

Conditions d'éligibilité

- Les étudiants âgés de :
 - 25 ans au plus (né après le 31 mars 1996) pour la candidature au Master
 - 30 ans au plus (né après le 31 mars 1991) pour la candidature au Doctorat
- Seules les candidatures transmises par les établissements français seront considérés
- Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles
- Les étudiants bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français ne sont pas éligibles



Domaines d'études

Sciences et techniques :

- Biologie et santé
- Transition écologique
- Mathématiques et numérique
- Sciences de l'ingénierie

Sciences humaines et sociales :

- Histoire, langue et civilisation française
- Droit et Sciences politiques
- Economie et Gestion

Procédure de candidature

- Consulter la liste des Universités* participant au programme ainsi que leurs délais de candidature, à travers le lien suivant :
<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1f3vmqiDGRaMASUqtqiPsAtEGLxdmZ0QahkLU0TbONsc/edit?usp=sharing>
- Suivre les étapes de candidatures requises par l'Université de votre choix

* La liste des Universités sera mise à jour régulièrement

N.B. : Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide de candidature en annexe ou le site web du programme, à travers le lien suivant :

<https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-eiffel>

